



Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal des Enfants (CME) de Marigny du vendredi 21 septembre 2018

Convocation :

Le Conseil Municipal des Enfants se réunira à la mairie de Marigny, **le vendredi 21 septembre 2018 à 17 heures 30.**

- Ordre du jour :
- Présentation au Conseil municipal des adultes de tous les sujets que vous avez abordés et travaillés pendant ces 3 années.
 - Rappel du projet coopératif qui sera choisi par le Conseil Municipal des Enfants et réalisé au cours de l'année 2018-2019, en partenariat avec le Conseil municipal des adultes et l'enseignant qui accompagne les élus aux réunions du CME.
 - Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Marigny, le 17 septembre 2018

Le Maire, Daniel BAUDOUIN

*Pour les parents : les élus qui encadrent vos enfants pour cette réunion peuvent aller chercher et ramener votre enfant à votre domicile.
Merci de nous le faire savoir.*

Le vendredi 21 septembre 2018, le Conseil municipal des enfants de Marigny dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Marigny, 8 place du centre, sous la présidence de M. Daniel BAUDOUIN, Maire.

Présents :

Conseillers municipaux des enfants : Mathéo ALLIER, Lyne AUGEREAU, Léna BELY, Evan BENAÏTIER, Jeanne BILLAUD, Manon COYAC, Lucy DEMARD, Lola RAYTON, Vincent RICHARD et Paul TRICHET.

Excusée : Nora BAILLY-EMERIT.

Absent : Alessio ROBIN.

Présents :

Conseillers municipaux adultes : Daniel BAUDOUIN, Vincent DROUARD, Magalie DURAND, Louis GRIJOLOT, Marie-Claude PAGENEAU, Anne-Marie PROUST, Line ROMANTEAU, Christelle SIONNET et Jean-Noël TANGUY, (élus communaux).

Alain VALLÉE (enseignant des CM1 et CM2).

Absents : Alain BUISSON, Didier GUILLOTEAU, Jacky MAGNERON, Julien MORIN-POUGNARD et Delphine SIMONNET (élus communaux).

Presse : M. Jean KOSTIUK (correspondant Courrier de l'Ouest)

Anne-Marie PROUST a été élue secrétaire

M. le Maire, Daniel BAUDOUIN remercie les jeunes conseillers municipaux, les conseillers municipaux adultes de leur présence à cette réunion ainsi que leur enseignant M. Alain VALLÉE.

Remerciement à M. Jean KOSTIUK correspondant du Courrier de l'Ouest.

M. le Maire rappelle qu'à cette réunion nous allons faire une rétrospective des actions et des projets du CME depuis sa création et dire au revoir à Léna, Evan, Vincent et Nora (absente aujourd'hui, elle a déménagé pendant les vacances d'été) arrivés en fin de mandat.

Ces quatre jeunes ont été élus en décembre 2015, date de la mise en place de notre Conseil municipal des enfants.

Nous sommes satisfaits et même fiers d'avoir mis en place ce Conseil municipal des enfants.

Ces jeunes ont montré tout l'intérêt qu'ils avaient pour la commune de Marigny pendant ces 3 années, par leur curiosité, par leur engagement (présence aux réunions et aux manifestations), par la pertinence de remarques constatées et par la persévérance de propositions d'actions que nous avons menées ensemble avec le soutien de leur enseignant.

M. Alain VALLÉE fait remarquer aux jeunes que cette expérience leur servira dans leur vie de citoyen et félicite la municipalité d'avoir mis en place ce Conseil Municipal des Enfants.

Tour de tables : présentation des élus adultes (nom, prénom, lieu de résidence, fonction et responsabilités dans le Conseil municipal) et présentation des jeunes élus (nom, prénom, lieu de résidence, classe).

Questions des adultes aux enfants :

- Pourquoi vous êtes-vous présentés au Conseil municipal des enfants ?

- pour améliorer Marigny,
- pour voir ce que c'était un Conseil municipal
- pour découvrir une expérience
- parce que j'aime bien

- Qu'est-ce que ça vous a apporté d'être au Conseil municipal des enfants ?

- on a participé à changer des « choses » dans l'école et dans la commune
- on a fait des visites intéressantes (garage Largeau, clocher de l'église)

- De vos 3 ans d'expérience que retenez-vous ?

- Projet utile « arrêtons de nourrir nos poubelles »
- Visites (garage Largeau, clocher de l'église)

- Qu'est-ce que vous auriez souhaité faire et qui ne l'a pas été ?

Questions des enfants aux adultes :

- Pourquoi vous êtes-vous présentés au Conseil municipal ?

- parce qu'on aime notre commune de Marigny,
- il y a une bonne ambiance,
- en tant que citoyen
- il est important de participer à la vie de notre commune rurale (actions, manifestations, associations, activités, vivre ensemble, inter-génération),
- échanger, écouter et entendre (entre élus et citoyens qui habitent des villages différents),
- on est acteur,
- on partage nos connaissances,
- discussions entre nous,
- découvrir la vie de la commune,
- faire des actions pour que tout le monde soit content,
- pour être utile pour les autres.

- Est-ce que vous aimeriez vous représenter au Conseil municipal ?

Quand on commence on a l'impression que ce n'est jamais fini, mais se présenter aux élections municipales ne veut pas dire être élu.

Projets et actions menées par le CME (en lien avec le CM) :

2015-2016 : Bruit dans le restaurant scolaire, isolation du plafond, rédaction du règlement intérieur du restaurant scolaire « **bien vivre le temps du repas** », self pour les CM, formation du personnel, mise en place de 2 services.

2016-2017 : Divagation des chiens, réflexion sur la police municipale, recherche de solutions pour y remédier, lettre rédigée en classe avec l'enseignant et diffusée dans le bulletin municipal.

2017-2018 : « Arrêtons de nourrir nos poubelles » pesage des restes sur plusieurs semaines au restaurant scolaire, réponses cherchées pour éviter d'avoir moins de déchets.

Nous avons participé à embellir notre école par la pose de bancs et de miroirs, assisté aux cérémonies officielles dans la commune, visité le garage Largeau et le clocher de l'église.

Pour l'année 2018-2019, le CME va mettre en place un « projet coopératif » en collaboration avec l'enseignant.

Le Conseil municipal des adultes va voter un budget pour mener à bien ce (ces) projet (s).

Le CME se fixera un calendrier pour que ce projet soit finalisé dans l'année.

Cérémonie officielle de remise de la médaille de la commune et du diplôme :

M. le Maire remet à Léna, Evan, Vincent et Nora la médaille de la commune de Marigny et le diplôme d'honneur pour leur engagement au sein du CME pendant ces 3 années.

Il les invite de continuer à s'engager dans d'autres expériences.

Ils seront les bienvenus à toutes les manifestations officielles de la commune.

Ils pourront poser leur candidature au Conseil municipal des adultes à leur majorité dans la commune de Marigny ou dans une autre commune.

Remerciements de M. le Maire à tous les élus et spécialement à M. Alain VALLÉE leur enseignant qui accompagne les enfants et suit toutes les réunions du CME.

Convivialité : Un verre d'amitié est servi à tous pour clôturer cette réunion.

Fin de la séance à 19heures.

La date de la prochaine réunion du Conseil Municipal des Enfants sera le vendredi 19 octobre 2018